



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4092 - Lundi 10 mars 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## \* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 12

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 8
- Résultats provisoires des régions ..... P. 9 à 12

## \* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 13 à 26

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 13 à 16
- Marchés de travaux ..... P. 17 & 18
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 19 à 26

## \* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 27 à 28

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 27
- Marchés de travaux ..... P. 28



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Appel d'offres ouvert n°2025/001/MJDHRI/SG/DMP du 09/01/2025 pour les travaux de réhabilitation du Tribunal de Grande Instance

(TGI) de Yako. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 ; Publication : Quotidien n° 4060 du 23/01/2025 ;

Date de dépouillement : 20/02/2025 ; Nombre de plis : huit (08) ; Date de délibération : 28/02/2025.

Lettre de convocation pour la délibération : Lettre n° 2025-130/MJDHRI/SG/DMP du 26 février 2025

**E = 220 000 000 FCFA TTC    0.85 M= 173 496 178 FCFA TTC    1.15M= 234 730 123FCFA TTC**

N° d'ordre	Soumissionnaires	MONTANT FCFA TTC		Observations
		lu	corrigé	
1	EMIP CONSTRUCTION	186 254 254	186 254 254	CONFORME et classée 2 <sup>e</sup>
2	SORIF SARL	174 311 500	174 311 500	CONFORME et classée 1 <sup>er</sup>
3	LA SOCIETE 3Z SARL	175 957 232	-	<b>NON CONFORME</b> -agrément technique (arrêté n°2019-0003/MUH/SG/CATDB) expiré le 24/01/2024 ; - lettre de soumission non conforme : absence des clauses des instructions aux candidats 19.1 et 23.1 au point e ; 41 au point f ; 3.2 et 4.2 au point g ; 4.3 au point h ; 4.4 b et 13 au point i ; et 36.1 au point l
4	Groupement S.S.K SARL / E.E SARL	176 784 654	-	<b>NON CONFORME</b> -agrément technique (arrêté n°2019-0034/MUH/SG/CATDB du 06/06/2019 expiré le 03 juin 2024 ; -chiffre d'affaire non conforme : la moyenne du chiffre d'affaires du groupement (147 347 095 FCFA) est inférieure à celle demandée dans le DAO (250 000 000 FCFA) ; la moyenne du chiffre d'affaire du mandataire (58,94%) du groupement inférieure au 60% du chiffre d'affaire global demandé ; absence de chiffre d'affaire de E.E. Sarl (au moins 40% demandé) ; chiffre d'affaires de l'entreprise SANDWIDI DANOAGA PIERRE qui n'est pas membre du groupement fourni.
5	CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT MODERNE DU FASO (CAMF)	178 776 931	-	<b>NON CONFORME</b> -diplôme du chef d'équipe électricité/courant faible non conforme : existence de mention contradictoire sur le diplôme ; incohérence entre le personnel proposé dans le formulaire PER-1 et le diplôme, cv, et attestation fournis ; -absence de l'attestation de travail pour le 2 <sup>e</sup> ferrailleux proposé
6	Groupement ECIN SARL / IMEA-BTP	180 282 028	-	<b>NON CONFORME</b> -garantie de soumission non conforme : Tribunal de Grande Instance de Yako désigné comme autorité contractante en lieu et place de Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions ; -
7	AFRIK GENIE	200 876 083	-	<b>NON CONFORME</b> -diplôme du conducteur des travaux en réseau informatique et télécommunication non conforme : existence de mention contradictoire sur le diplôme
8	YIWALO-SERVICES	215 431 617	-	<b>NON CONFORME</b> - diplôme du conducteur des travaux électricité non conforme : diplôme de DUT fourni en lieu et place d'un diplôme d'ingénieur - diplôme du directeur des travaux informatiques non conforme : diplôme BAC +4 fourni en lieu et place de BAC + 5
Attributaire provisoire		SORIF SARL pour un montant de <b>cent soixante-quatorze millions trois cent onze mille cinq cent (174 311 500) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>cent cinquante (150) jours</b>		

## Résultats provisoires

### LES EDITIONS SIDWAYA

**DEMANDE DE PRIX N°02-2025/ES/DG/SG/PRM DU 29 JANVIER 2025 POUR LA CONFECTION DE SUPPORT DE COMMUNICATION AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA.** Date du dépouillement : **17 février 2025.** Nombre de soumissionnaires : **03.**  
Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2025.  
Référence de la publication de l'avis : Quotidien n°4073 du 11/02/2025. **Lot unique.**

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (F CFA)		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
<b>Lot unique : Confection de support de communication</b>					
<b>ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE</b>	Min : 5 825 000 Max : 12 592 500	Min : 6 873 500 Max : 14 859 150	Min : 5 825 000 <b>Max : 8 767 500</b>	Min : 6 873 500 <b>Max : 10 345 650</b>	<b>Non conforme</b> : Offre anormalement basse (correction de la quantité de l'item 23 qui a affecté le montant maximum)
<b>GPS SARL</b>	Min : 6 605 000 Max : 11 835 000	Min : 7 793 900 Max : 13 965 300	Min : 6 605 000 Max : 11 835 000	Min : 7 793 900 Max : 13 965 300	<b>Conforme</b>
<b>KORY CONCEPT</b>	Min : 7 095 000 Max : 10 282 500	Min : 8 372 100 Max : 12 133 350	<b>Min : 7 055 000</b> Max : 10 282 500	<b>Min : 8 324 900</b> Max : 12 133 350	<b>Non conforme</b> : - correction du montant minimum -au niveau de l'item 5 et 6, il a proposé forme pleine au lieu de forme plume; -au niveau de l'item 12, il a proposé impression numérique support large pied au lieu de impression numérique support aluminium large pied; -au niveau de l'item 21; il a proposé logo réglable arrière au lieu de logo avec boucle réglable arrière.
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	➤ <b>GPS SARL</b> -Minimum de six millions six cent cinq mille ( <b>6 605 000</b> ) FCFA HT et sept millions sept cent quatre-vingt-treize mille neuf cent ( <b>7 793 900</b> ) F CFA TTC ; -Maximum de onze millions huit cent trente-cinq mille ( <b>11 835 000</b> ) FCFA HT et treize millions neuf cent soixante-cinq mille trois cents ( <b>13 965 300</b> ) F CFA TTC. Le délai de livraison est de vingt (20) jours.				

### AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

**Manifestation d'intérêt N°2025-001/ACOMOD-B/DG/DPM du 27 Janvier 2025 pour le suivi-contrôle et la réception des travaux de construction du siège de la Régie Administrative Chargée de la Gestion de l'Assistance en Escalier (RACGAE) (bâtiment R+5 avec un soul sol).** Financement : Budget RACGAE ; Exercice 2024. Imputation : Compte N°23-Sous compte N°2313. Publication de la manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics N°4059 du mercredi 22 janvier 2025. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : **Lettre n°2025-0079/ACOMOD-B/DG/DPM du 12 février 2025.** Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : **Lettre n°2025-0127/ACOMOD-B/DG/DPM du 28 février 2025**

N°	Consultants (Bureaux d'Etude)	Domaine des activités du candidat : 05 points	Nombre d'années d'expérience : 05 points	Qualifications et expérience du candidat dans le domaine des prestations : 10 points	Références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des trois (03) dernières années : 80 points		NOTE / 100	RANG
					Pondération	Nombre de réafférences		
1	Groupement ARDI/ACERD Sarl	05	05	10	9,41	02	29,41	7 <sup>ème</sup>
2	Missions d'Etudes et de Maîtrise d'Ouvrage (MEMO)	05	05	10	80	17	100	1 <sup>er</sup>
3	Groupement CIC / BECOTEX / INTEGRALE IC	05	05	10	00	00	20	9 <sup>ème</sup>
4	Groupement TID/CADAU/MD	05	05	10	14,12	03	34,12	6 <sup>ème</sup>
5	Groupement GRETECH/SEREIN	05	05	10	28,24	06	48,24	4 <sup>ème</sup>
6	Groupement AVET/EVT	05	05	10	04,71	01	24,71	8 <sup>ème</sup>
7	Groupement SDP/BECEA/CEST	05	05	10	37,65	08	57,65	3 <sup>ème</sup>
8	Groupement BETAT-IC/SETCO/SAHEL INGENIERIE	05	05	10	18,82	04	38,82	5 <sup>ème</sup>
9	Groupement CADY Sarl/CAFI-B Sarl	05	05	10	57,76	11	77,76	2 <sup>ème</sup>

**Les soumissionnaires suivants sont retenus pour la suite de la procédure :**

- ✓ Missions d'Etudes et de Maîtrise d'Ouvrage (MEMO) ;
- ✓ Groupement TID/CADAU/MD ;
- ✓ Groupement GRETECH/SEREIN ;
- ✓ Groupement SDP/BECEA/CEST ;
- ✓ Groupement BETAT-IC/SETCO/SAHEL INGENIERIE ;
- ✓ Groupement CADY Sarl/CAFI-B Sarl.

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

**Synthèse de dépouillement du dossier d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré N°2025-01/MS/SG/CHU-T du 30/01/2025 pour le gardiennage et la sécurité du patrimoine au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo.**  
Paru dans la revue des marchés publics N° 4070 du jeudi 06 février 2025. Nombre de soumissionnaires : **08**  
Date de dépouillement : **14 février 2025.** Financement : Budget du CHU-T - Gestion 2025

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations
01	SUSP SARL	2	Minimum : 5 684 650 TTC Maximum : 68 215 800 TTC	NEANT	<b>Non Conforme</b> • Absence d'attestation de formation du contrôleur du jour TIABONDOU Yemboaro et copie du diplôme non légalisé ; • Absence d'attestation de formation du contrôleur du jour TIABONDOU

## Résultats provisoires

					<ul style="list-style-type: none"> <li>Abraham, et diplôme non légalisé ;</li> <li>Absence des attestations de formation des deux contrôleurs de nuit et copies des diplômes non légalisés ;</li> <li>Absence de liste notariée pour le matériel et absence de reçu d'achat pour le matériel.</li> </ul>
02	SO SE REF	1	Minimum : 2 442 600 TTC Maximum : 29 311 200 TTC	NEANT	<b>Conforme</b>
		2	Minimum : 5 523 816 TTC Maximum : 66 285 792 TTC		
03	OMNI Services LTD	1	Minimum : 2 070 009 HTVA. Maximum : 24 840 110 HTVA.	NEANT	<b>Non Conforme</b> Aucune pièce administrative n'a été fournie.
		2	Minimum : 4 230 014 HTVA Maximum : 50 760 169 HTVA		
04	Maximum-Protection	1	Minimum : 2 442 626,6TTC. Maximum : 29 311 519,2 TTC	NEANT	<b>Conforme</b>
		2	Minimum: 4 991 453,24 TTC Maximum :59 897 438, 9 TTC		
05	ASPG	1	Minimum : 2 708 572 TTC Maximum : 32 502 864 TTC	NEANT	<b>Non Conforme</b> Attestation de situation cotisante (CNSS) non fournie à l'expiration du délai de 72 heures suivant la correspondance du 14/02/2025.
		2	Minimum : 5 656 920 TTC Maximum : 67 883 040 TTC		
06	BAT SECURITY SAS	1	Minimum : 2 369 000 HTVA Maximum : 28 428 000 HTVA	NEANT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence des diplômes des contrôleurs du jour ainsi que pour les contrôleurs de nuit au lot 1 ;</li> <li>Absence des diplômes des contrôleurs du jour ainsi que les contrôleurs de nuit au lot 2 ;</li> <li>Au lot 1: absence de carte grise de véhicule et absence de liste notariée citant la disponibilité d'un véhicule ;</li> <li>Au lot 2, absence de cartes grises de motos et de véhicules et absence de liste notariée citant leur disponibilité.</li> </ul>
		2	Minimum : 4 841 000 HTVA Maximum : 58 092 000 HTVA		
07	RING SECURITY SARL	1	Minimum : 2 525 446 HTVA. Maximum : 30 305 352 HTVA.	NEANT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au lot 1: Le diplôme du contrôleur DERA Sidi Mohamed est un certificat provisoire dont la validité est expirée au 31/12/2021;</li> <li>Au lot 2, le CEP fourni pour le contrôleur ZAMPALIGRE Abdoul en lieu et place du BEPC;</li> <li>Le diplôme du contrôleur SANFO Abdoul Razak A.M est une attestation provisoire au BEP expiré au 31/12/2020;</li> <li>Absence d'attestation de formation du contrôleur SANFO Abdoul Razak;</li> <li>Le diplôme du contrôleur OUOBA S. Alain A.M est un certificat provisoire au BEP expiré au 31/12/2020;</li> <li>Absence d'attestation de formation du contrôleur OUOBA S. Alain;</li> <li>Absence des cartes grises des motos et des véhicules au lot 1 et au lot 2 et absence de liste notariée citant leur disponibilité.</li> </ul>
		2	Minimum : 5 160 694 HTVA. Maximum : 61 928 328 HTVA.		
08	CERCLE DE SECURITE	1	Minimum : 2 509 364 TTC Maximum : 30 112 373 TTC	NEANT	<b>Conforme</b>
		2	Minimum : 5 046 860 TTC Maximum : 60 562 320 TTC		

Lot 1 : **SO SE REF** pour un montant minimum de **deux millions quatre cent quarante-deux mille six cent (2 442 600) francs CFA TTC** et un montant **maximum de vingt neuf millions trois cent onze mille deux cent (29 311 200) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

N°	Soumissionnaires	Lot 1	Rang
1	SO SE REF	29 311 200	1er
2	MAXIMUM -PROTECTION	29 311 519	2ème
3	CERCLE DE SECURITE	30 112 373	3ème
TOTAUX		<b>88 735 092</b>	
	P	29 578 364	
	0,4P	11 831 346	
	E	36 500 000	
	0,6E	21 900 000	
	M=0,4P + 0, 6E	33 731 346	
	0,85M	28 671 644	
	1,15M	38 791 047	

Lot 2 : **MAXIMUM PROTECTION** pour un montant minimum de **quatre millions neuf cent quatre vingt onze mille quatre cent cinquante trois (4 991 453) francs CFA TTC** et un montant maximum de **cinquante neuf millions huit cent quatre vingt dix sept mille quatre cent trente neuf (59 897 439) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

N°	Soumissionnaires	Lot 2	Rang
1	SO SE REF	66 285 792	3ème
2	MAXIMUM -PROTECTION	59 897 439	1er
3	CERCLE DE SECURITE	60 562 320	2ème
TOTAUX		<b>186 745 551</b>	
	P	62 248 517	
	0,4P	24 899 407	
	E	73 500 000	
	0,6E	44 100 000	
	M=0,4P + 0, 6E	68 999 407	
	0,85M	58 649 496	
	1,15M	79 349 318	

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

DEMANDE DE PRIX N°2025-005/MEBAPLN/SG/DMP DU 16/01/2025 pour l'acquisition de consommables informatiques pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF - FINANCEMENT : BUDGET ETAT, exercice 2025 - Convocation CAM : N°2025-00006/MEBAPLN/SG/DMP du 27/01/2025  
PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°4060 du 23/01/2025.  
Date d'ouverture : lundi 03 Février 2025 - Nombre de concurrents : vingt-cinq (25)

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		OBSERVATIONS M = 28 011 432 Borne inférieure = 23 809 717 Borne supérieure = 32 213 147
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	IMANE SERVICE	21 762 000	-	-	-	Non conforme Agrément technique non fourni
2	DATANG SOLUTION	25 423 000	-	25 423 000	29 999 140	Conforme et classée 8 <sup>ème</sup>
3	BMBC SARL	24 641 000	-	24 641 000	29 076 380	Conforme et classée 6 <sup>ème</sup>
4	H2S SERVICES SARL	-	23 564 600	-	23 564 600	Non classée Offre anormalement basse
5	RAFIQ VISION SARL	-	24 372 900	-	28 266 900	Non conforme Variation de +15,976% due à des erreurs de calcul aux items 1 ; 2 et 3 des encres pour copieurs soit + 3 894 000 du montant TTC initial
6	DEVIMCO BURKINA	19 819 000	-	19 819 000	23 386 420	Non classée Offre anormalement basse
7	IKF BURKINA SARL	19 880 000	-	-	-	Non conforme Surcharge sur la Garantie de Soumission
8	SOCIETE Z NEERE SARL	19 350 000	-	19 350 000	22 833 000	Non classée Offre anormalement basse
9	IPCOM TECHNOLOGIES	-	22 921 500	-	22 463 070	Non classée Rabais de 02% sur le montant total HTVA ; Offre anormalement basse.
10	SODICOM SARL	19 806 000	-	19 806 000	23 371 080	Non classée Offre anormalement basse
11	EZOBIF SARL	21 300 000	-	21 300 000	25 134 000	Conforme et classée 4 <sup>ème</sup>
12	NAHOURI SERVICES	25 300 000	-	25 300 000	29 854 000	Conforme et classée 7 <sup>ème</sup>
13	EZO INTERNATIONAL	-	27 293 400	-	24 564 060	Conforme et classée 1 <sup>er</sup> Rabais de 10% sur le montant total HTVA
14	MONDIALE DISTRIBUTION	-	29 704 140	-	28 996 140	Conforme et classée 5 <sup>ème</sup> Prix unitaire en lettre différent de celui en chiffre à l'item6 des encres pour imprimantes (150 000 au lieu de 180 000) entraînant une variation à la baisse de - 708 000 du montant initial TTC (soit -2,383%)
15	ECOTECH	23 768 150	-	-	-	Non conforme Le montant du devis sans correction est différent du montant lu en lettre et en chiffre sur la lettre de la soumission
16	SBPE SARL	-	23 063 100	-	23 063 100	Non classée Offre anormalement basse
17	TIK NEERE SARL	21 265 000	-	21 265 000	25 092 700	Conforme et classée 3 <sup>ème</sup>
18	P.B.I SARL	-	24 368 800	-	-	Non conforme Différence entre le montant lu en lettre et en chiffre sur la lettre de soumission et le devis sans correction
19	L.P.A INFORMATIQUE	20 000 000	-	20 000 000	23 600 000	Non classée Offre anormalement basse
20	ECO AFRIQUE	20 135 000	-	-	-	Non conforme Absence de garantie de soumission
21	BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	25 091 520	-	25 091 520	Conforme et classée 2 <sup>ème</sup>
22	TALAH BUROTEK	19 793 000	-	19 793 000	23 355 740	Non classée Offre anormalement basse
23	RDI SARL	MINI : 20 125 000	MAXI : 23 747 500	-	-	Non conforme Le modèle de lettre de soumission non conforme (le montant de la soumission est faite en minimum et maximum)
24	INAFAT ENTREPRISE	20 055 000	-	20 055 000	23 664 900	Non classée Offre anormalement basse
25	ODIS SARL	-	27 325 850	-	23 404 591	Non classée Rabais de 14,35% sur le montant total HTVA ; Offre anormalement basse.
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>EZO INTERNATIONAL pour un montant vingt-sept millions neuf cent soixante-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-dix (27 978 390) FCFA TTC après une augmentation des quantités aux items encres pour RISO (5 tubes d'encre noir pour RISO SE 9380, de 4 tubes d'encre noir pour RISO EZ 370 E et de 2 tubes d'encre noir pour RISO KAGAKU CV3230), entraînant une augmentation financière de +2 893 500 FCFA HTVA sur sa proposition corrigée avec rabais (10% sur le montant HTVA) soit une variation de +14% avec un délai de livraison de trente (30) jours.</b>				

## Résultats provisoires

### FICHE DE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE

Des résultats de la demande de prix N°2025-007/MEBAPLN/SG/DMP du 20/01/2025 pour la livraison de pause-café, de pause-café renforcée et de pause déjeuner pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DRH, DGESS, ITS, DMP, DAD, DDII, DAJC, ST-ESU, SP/PLN et D-SSA/P (marché à commandes) publiés dans le quotidien n°4087 du lundi 03 mars 2025 et portant sur les montants minimum de l'attribution aux lots 1, 2 et 3 et sur le taux de variation au lot 3.

#### Ainsi, au lieu de :

- Lot 1 : L'entreprise WOURE SERVICES (RESTAURANT) est attributaire provisoire pour un montant minimum TTC de six millions quarante-cinq mille (6 045 000) F CFA ;
- Lot 2 : L'entreprise WOURE SERVICES (RESTAURANT) est attributaire provisoire pour un montant minimum TTC de onze millions quarante-cinq mille six cents (6 045 600) F CFA ;
- Lot 3 : L'ENTREPRISE ZERBO AWA ET FRERES (EZAF) est attributaire provisoire pour un montant minimum HTVA de sept millions deux cent dix-neuf mille deux cent cinquante (6 045 600) F CFA et une variation de + 14,07 %

#### Lire

- Lot 1 : L'entreprise WOURE SERVICES (RESTAURANT) est attributaire provisoire pour un montant minimum TTC de onze millions quatre cent quarante mille (11 440 000) F CFA
- Lot 02 : L'entreprise WOURE SERVICES (RESTAURANT) est attributaire provisoire pour un montant minimum TTC de six millions quarante-cinq mille six cents (6 045 600) F CFA
- Lot 03 : L'ENTREPRISE ZERBO AWA ET FRERES (EZAF) est attributaire provisoire pour un montant minimum HTVA de sept millions deux cent dix-neuf mille deux cent cinquante (7 219 250) F CFA et une variation de + 14,29 %.

Financement : Budget Etat Exercice 2025 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés publics N°4062 du Jeudi 27/01/2025.

Ouverture des plis et de délibération : 06/02/2025. Nombre de plis : sept (07).

Nombre de lots : trois (03)

N°	Entreprises	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>Lot 01 : livraison de pause-café et de pause-déjeuner au profit de la DRH (marché à commandes).</b>						<b>Budget prévisionnel = 23 500 000 FCFA TTC ; Borne inférieure (0,85M) = 18 448 711 Borne supérieure (1,15M) = 24 960 021</b>	
01	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO DANIELLE PELAGIE)	Mini: 11 631 500 Maxi: 16 564 750	Mini: 12 794 650 Maxi: 18 221 225	Mini: 11 631 500 Maxi: 16 564 750	Mini: 12 794 650 Maxi: 18 221 225	Offre anormalement basse	-
02	Restaurant GAYMARD DELICES	Mini: 12 800 000 Maxi: 18 400 000	-	Mini: 12 800 000 Maxi: 18 400 000	Mini: 14 080 000 Maxi: 20 240 000	Conforme et non qualifié (absence de matériel : tasses, assiettes, cuillères, fourchettes, cafetières ou thermos, glacières)	-
03	Cérémonial	-	Mini: 13 475 000 Maxi: 18 447 000	-	Mini: 13 475 000 Maxi: 18 447 000	Offre anormalement basse	-
04	LYN SERVICES	-	Mini: 13 511 850 Maxi: 18 383 200	-	-	Non conforme : autorisation d'exercer du Ministère en charge de la culture et du tourisme expirée (elle date de 2018)	-
05	ROSALIE SERVICES	-	Mini: 12 644 500 Maxi: 19 441 950	-	Mini: 12 644 500 Maxi: 19 441 950	Conforme et qualifié	2 <sup>ème</sup>
06	WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	Mini: 14 300 000 Maxi: 23 380 500	-	Mini: 11 444 000 Maxi: 18 704 400	Conforme et qualifié rabais de 20% sur le mini & le maxi	1 <sup>er</sup>
<b>Lot 02 : livraison de pause-café et de pause-déjeuner au profit de la DGESS (marché à commandes).</b>						<b>Budget prévisionnel = 17 750 000 FCFA TTC ; Borne inférieure = 13 803 529 Borne supérieure = 18 675 362</b>	
01	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO DANIELLE PELAGIE)	Mini: 5 731 200 Maxi: 12 735 340	Mini: 6 304 320 Maxi: 14 008 874	Mini: 5 731 200 Maxi: 12 735 340	Mini: 6 304 320 Maxi: 14 008 874	Conforme et qualifié	3 <sup>ème</sup>
02	LYN SERVICES	-	Mini: 6 358 110 Maxi: 13 876 302	-	-	Non conforme : autorisation d'exercer du Ministère en charge de la culture et du tourisme expirée (elle date de 2018)	-
03	ROSALIE SERVICES	-	Mini: 6 187 500 Maxi: 14 014 000	-	Mini: 6 187 500 Maxi: 14 014 000	Conforme et qualifié	2 <sup>ème</sup>
04	ENTREPRISE ZERBO AWA ET FRERES (EZAF)	Mini: 5 709 000 Maxi: 12 542 600	-	Mini: 5 709 000 Maxi: 12 542 600	Mini: 6 279 900 Maxi: 13 796 860	Offre anormalement basse	-
05	WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	Mini: 7 557 000 Maxi:	-	Mini: 6 045 600 Maxi: 14 074 720	Conforme et qualifié rabais de 20% sur le mini & le	1 <sup>er</sup>

## Résultats provisoires

			17 593 400			maxi	
<b>Lot 03 : livraison de pause-café, pause-café renforcée et pause-déjeuner au profit de ITS, DMP, DAD, DDII, DAJC, ST-ESU, SP/PLN et D-SSA/P (marché à commandes).</b>						<b>Budget prévisionnel = 16 291 000 FCFA TTC</b> <b>Borne inférieure = 13 079 981</b> <b>Borne supérieure = 17 696 444</b>	
01	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO DANIELLE PELAGIE)	Mini: 9 108 330 Maxi: 14 776 330	Mini: 10 019 163 Maxi: 16 253 963	Mini: 9 108 330 Maxi: 14 776 330	Mini: 10 019 163 Maxi: 16 253 963	Conforme et qualifié	2 <sup>ème</sup>
02	LYN SERVICES	-	Mini: 9 716 784 Maxi: 15 519 075	-	-	Non conforme : autorisation d'exercer du Ministère en charge de la culture et du tourisme expirée (elle date de 2018)	-
03	ENTREPRISE ZERBO AWA ET FRERES (EZAF)	Mini: 7 219 250 Maxi: 11 969 500	-	Mini: 7 219 250 Maxi: 11 969 500	Mini: 7 941 175 Maxi: 13 166 450	Conforme et qualifié	1 <sup>er</sup>
04	WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	Mini: 8 465 600 Maxi: 15 852 100	Mini: 6 156 800 Maxi: 11 528 800	Mini: 6 772 480 Maxi: 12 681 680	Offre anormalement basse rabais de 20% sur le mini & le maxi	-
<b>ATTRIBUTAIRES :</b>		<p><b>Lot 1 : L'entreprise WOURE SERVICES (RESTAURANT) est attributaire provisoire pour un montant minimum TTC de onze millions quatre cent quarante mille (11 440 000) F CFA et un montant TTC maximum de vingt-un millions deux cent soixante-dix-huit mille quatre cent (21 278 400) F CFA après une augmentation des quantités maximum à l'item 1 (pause-café + 250 unités) et à l'item 2 ( pause-déjeuner + 1000 unités) entrainant une augmentation financière de + 2 574 000 F CFA sur le montant maximum TTC soit une variation de + 13,76 % avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</b></p> <p><b>Lot 02 : L'entreprise WOURE SERVICES (RESTAURANT) est attributaire provisoire pour un montant minimum TTC de six millions quarante-cinq mille six cents (6 045 600) F CFA et un montant TTC maximum de seize millions cinquante-quatre mille sept cent vingt (16 054 720) F CFA après une augmentation des quantités maximum à l'item 1 (pause-café + 250 unités) et à l'item 2 ( pause-déjeuner + 1000 unités) entrainant une augmentation financière de + 1 980 000 F CFA sur le montant maximum TTC soit une variation de + 14,07 % avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</b></p> <p><b>Lot 03 : L'ENTREPRISE ZERBO AWA ET FRERES (EZAF) est attributaire provisoire pour un montant minimum HTVA de sept millions deux cent dix-neuf mille deux cent cinquante (7 219 250) F CFA et un montant HTVA maximum de treize millions six cent soixante-dix-neuf mille cinq cents (13 679 500) F CFA après une augmentation des quantités maximum à l'item 1 (pause-café + 300 unités) et à l'item 3 ( pause-déjeuner + 400 unités) entrainant une augmentation financière de + 1 710 000 F CFA sur le montant maximum HTVA soit une variation de + 14,29 % avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</b></p>					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)





# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N° N° 2025-007/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 11 FEVRIER 2025 POUR ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES (LOT1) ET PRODUITS LAITIERS POUR LE SERVICE DE L'IMAGERIE (LOT 2) AU profit du CHR de Tenkodogo. PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4076 DU 14/02/2025  
CONVOCAION CAM N°2025-005/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 17/02/2025. Financement : budget CHR, EXERCICE 2025  
Nombre de plis reçus : Lot 1 02 plis et Lot 2 01 pli. Date d'ouverture des plis : 21 février 2025

N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	PLANETE SERVICES	10 167 000	9 661 025	11 997 650	11 400 010	CONFORME Correction due à une différence entre les montants en chiffre et lettre de l'item 10 et remise de 5% sur le montant HTVA.	1er
	TEEDPASGO MULTI-SERVICES (TMS)	9 939 000	9 939 000	9 939 000	9 939 000	CONFORME	2è
2	PLANETE SERVICES	3 187 500	2 805 000	3 761 250	3 309 900	CONFORME Remise de 12% sur le montant HT	1er
ATTRIBUTAIRES		<p><b>Lot 1 :</b> PLANETE SERVICES pour un montant de <b>dix millions cent soixante-huit mille trois cent vingt-cinq (10 168 325) francs CFA HTVA</b> soit <b>onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-quatre (11 998 624) francs CFA TTC</b> suite à une augmentation de quantités l'item 3 et 9 qui passent respectivement de 680 à 800 cartons de 100 enveloppes de thé n°1 et de 15 à 57 boîtes de 200g de cappuccino. Le taux de variation est de <b>5,25%</b> et le délai d'exécution est 14 jours.</p> <p><b>Lot 2 :</b> PLANETE SERVICES pour un montant <b>trois millions deux cent seize mille quatre cents (3 216 400) francs CFA HT</b> soit <b>trois millions sept cent quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante-deux (3 795 352) francs CFA TTC</b> suite à une augmentation de quantités qui passent de 75 à 86 cartons de 12 boîtes. Le taux de variation est de <b>14,67%</b> et le délai d'exécution est 14 jours.</p>					

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025- 004/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 31 JANVIER 2025 POUR PRESTATION DE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LA COUR (LOT1) AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO.  
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4067 DU LUNDI 03 FEVRIER 2025  
CONVOCAION CAM N° 2025-02/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 05/02/2025. Financement : budget CHR, EXERCICE 2025  
Nombre de plis reçus : 02 plis. Date d'ouverture des plis : 10 février 2025

N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	NIDIS SARL	Montant minimum : 705 883 Montant maximum : 7 200 000	Montant minimum : 705 883 Montant maximum : 7 200 000	Montant minimum : 705 883 Montant maximum : 7 200 000	Montant minimum : 705 883 Montant maximum : 7 200 000	NON CONFORME : Programme de travail non conforme Diplôme non conforme	-
	ENAF	Montant minimum : 822 412 Montant maximum : 8 387 730	Montant minimum : 822 412 Montant maximum : 8 387 730	Montant minimum : 970 446 Montant maximum : 9 897 521	Montant minimum : 970 446 Montant maximum : 9 897 521	CONFORME	1er
ATTRIBUTAIRE		<p><b>Lot 1 :</b> ENAF pour un montant minimum de <b>huit cent vingt-deux mille quatre cent douze (822 412) francs CFA HTVA</b> et <b>neuf cent soixante-dix mille quatre cent quarante-six (970 446) francs CFA TTC</b>, un montant maximum de <b>huit millions trois cent quatre-vingt-sept mille sept cent trente (8 387 730) francs CFA HTVA</b> et <b>de neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent vingt un (9 897 521) francs CFA TTC</b></p>					

## Résultats provisoires

REGION DU NORD			
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA			
<p><i>Demande de prix N° 2025-06/MS/SG/CHUR-OHG du 11/02/2025 pour l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques</i>  <b>Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025.</b> Publication de l'avis : Quotidien N° 4077 du lundi 17 février 2025. Date de dépouillement : 27 février 2025. Nombre de plis reçus et ouverts : Quatre (04) . Estimation prévisionnelle du cout : Quinze millions (15 000 000) de FCFA TTC. Détermination des bornes des offres anormalement basses et/ou élevées :                      Borne inférieure : 12 564 700 F CFA TTC — Borne supérieure : 16 999 300 F CFA TTC</p>			
Soumissionnaires	MONTANT LU	MONTANT CORRIGÉ	OBSERVATION
FZ SERVICES SARL	10 650 000 F CFA HTVA	-	<p style="text-align: center;"><b>Offre non conforme, Prescriptions techniques</b></p> <p><b>Item 2.6 :</b> Processeur Core™ i3-12100 proposé au lieu du processeur Core i3 -12400 demandé.  <b>Item 3.5 :</b> processeur mémoire cache de 6 Mo non précisé  <b>Item 5.27 :</b> Temps de sortie de la première copie non précisé  <b>Item 5.28 :</b> Résolution de copie ppp (impression) non précisé  <b>Item 5.29 :</b> Nombre de copies par cartouches non précisé</p> <p style="text-align: center;"><b>Prospectus</b></p> <p><b>Item 1:</b> - système d'exploitation non conforme : Windows 10 proposé au lieu de Windows 11 demandé  <b>Item 3 :</b> système d'exploitation non conforme : Windows 10 proposé au lieu de Windows 11 -l'ordinateur portable n'a pas de port USB 3.0 sur le prospectus</p>
ENTREPRISE CONGO ASSAMI & FRERE	12 080 000 F CFA HTVA	-	<p style="text-align: center;"><b>Offre non conforme, Prescriptions techniques</b></p> <p><b>Item 1.3 :</b> Référence non conforme car ne permettant pas de retrouver l'équipement  <b>Item 1.10 :</b> 23.8 pouces proposées au lieu 24 pouces demandée  <b>Item 1.15 :</b> Graveur DVD HP proposé au lieu de graveur DVD±RW demandé  <b>Item 2.3 :</b> Référence non précisé  <b>Item 2.7 :</b> SDRAM proposé au lieu de UDIMM demandé  <b>Item 2.10 :</b> Poids : 4,7 kg proposé au lieu de 5,31 kg demandé  <b>Item 2.11 :</b> Dimensions minimales de 15,5x30, 3x33, 7 cm proposée au lieu 15,5x30,8x33,7 cm demandée  <b>Item 2.14 :</b> Prise externe arrière et avant non précisée  <b>Item 2.18 :</b> Graveur DVD HP ultraplats 9,5 mm proposé au lieu de SATA graveur DVD±RW double couche demandé  <b>Item 3.5 :</b> Processeur non conforme  <b>Item 3.8 :</b> Affichage non conforme  <b>Item 3.12 :</b> Prises externes intégrés non conforme  <b>Item 3.18 :</b> Autonomie de la batterie non précisée  <b>Item 5.30 :</b> Densité de copie non précisée  <b>Item 6.20 :</b> Poids de 732 grammes proposé au lieu de 737 grammes demandé  <b>Item 6.22 :</b> Largeur de 20,86 cm proposée au lieu de 22 cm demandée</p> <p style="text-align: center;"><b>Prospectus</b></p> <p><b>Item 1:</b> L'ordinateur all in one est non conforme aux prescriptions proposées notamment au niveau du système d'exploitation du disque dur.</p>
ZZ SERVICES	12 250 000 F CFA HTVA 14 455 000 F CFA TTC	12 250 000 F CFA HTVA 14 455 000 F CFA TTC	<b>Conforme, 1er</b>
PERFECT TEAM SERVICES SARL	10 678 000 F CFA HTVA	-	<p style="text-align: center;"><b>Offre non conforme, Prescriptions techniques</b></p> <p><b>Item 1.3 :</b> Référence non précisée  <b>Item 2.12 :</b> Absence d'un port Ethernet RJ-45 au niveau des prises externes  <b>Item 1.14 :</b> Carte d'interface réseau sans fils : carte Intel® Wi-Fi à la réception 6Ax200 (2x2) proposée au lieu de Wi-Fi 802.11b/g/n au moins proposé  <b>Item 1.22 :</b> Fourniture de licence MS Office 2021 non précisée  <b>Item 2.3 :</b> Référence non conforme car ne permettant pas de retrouver l'équipement.  <b>Item 3.3 :</b> Référence non conforme car ne permettant pas de retrouver l'équipement.  <b>Item 3.18 :</b> Autonomie de la batterie non précisée  <b>Item 4.3 :</b> HP LaserJet Pro MFP 4102fdw est une imprimante multifonction.  <b>Item 5.17 :</b> Temps de préchauffage à la mise en route non précisé  <b>Item 5.27 :</b> Temps de sortie de la première non précisé  <b>Item 5.28 :</b> Résolution de copie ppp (impression) non précisée  <b>Item 5.29 :</b> Nombre de copies par cartouches non précisé</p> <p style="text-align: center;"><b>Prospectus</b></p> <p><b>Item 1:</b> Système d'exploitation Windows 10 professionnel préinstallé non conforme au Système d'exploitation Windows 11 professionnel demandé</p>
ATTRIBUTAIRE	ZZ SERVICES pour un montant de <b>douze millions deux cent cinquante mille (12 250 000) francs CFA HTVA</b> soit <b>quatorze millions quatre cent cinquante-cinq mille (14 455 000) F CFA TTC</b> . Le délai d'exécution est de <b>soixante (60) jours</b> .		

## Résultats provisoires

Demande de prix N° 2025-07/MS/SG/CHUR-OHG du 11/02/2025 pour l'acquisition d'équipements complémentaires pour le PSA Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025. Communiqué : Quotidien N° 4077 du lundi 17 février 2025, page 58 Date de dépouillement : 26 février 2025. Nombre de plis reçus : cinq (05). Estimation prévisionnelle du coût : Quinze millions (15 000 000) de FCFA HTVA. Déterminations des bornes des offres anormalement basses et/ou élevées : Borne inférieure : 11 990 100 F CFA HTVA — Borne supérieure : 16 221 900 F CFA HTVA			
Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
ETS CONGO YACOUBA ET FRERE	12 185 000 F CFA HTVA	-	<b>Offre non conforme</b> <b>Prospectus</b>  <b>Item 3</b> : le descriptif du film thermo rétractable pour emballage des aliments et d'autres articles sensible proposé au lieu de film thermo rétractable biodégradable pour robinet de bouteilles d'oxygène demandé.
ENTREPRISE CONGO ASSAMI ET FRERES	12 250 000 F CFA HTVA	-	<b>Offre non conforme</b> <b>Prospectus</b>  <b>Item 3</b> : le descriptif du film thermo rétractable pour emballage des aliments et d'autres articles sensible proposé au lieu de film thermo rétractable biodégradable pour robinet de bouteilles d'oxygène demandé.
EXPERTISE COMMERCIALE BURKINA	12 302 000 F CFA HTVA	-	<b>Offre non conforme</b> <b>Prospectus</b>  <b>Item 3</b> : le descriptif du film thermo rétractable pour emballage des aliments et d'autres articles sensible proposé au lieu de film thermo rétractable biodégradable pour robinet de bouteilles d'oxygène demandé.
<b>GRUPE IBM BURKINA</b>	12 765 000 F CFA HTVA	12 765 000 F CFA HTVA	<b>Offre conforme, 1er</b>
INNOVATION BURKINA	12 900 000 F CFA HTVA	-	<b>Offre non conforme</b> <b>Prospectus</b>  <b>Item 3</b> : photo proposée sans descriptif au lieu de prospectus demandé
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GRUPE IBM BURKINA</b> pour un montant de douze millions sept cent soixante-cinq mille (12 765 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.		

### REGION DU CENTRE-SUD

MANIFESTATION D'INTERET ALLEGEE N°2025-001/MATM/RCS/D/GM/SG/CRAM DU 05/02/2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE OU D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES POUR LA MISE EN PLACE ET/OU LA DYNAMISATION DE QUATRE (04) COMITES D'USAGERS DE L'EAU (CUE) AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE-SUD (DREAE-CSD) ; FINANCEMENT : budget de l'Etat, gestion 2025 ; <b>Publication</b> : Revue de marches publics N°4069 du 05/02/2025 ; <b>Date de dépouillement</b> : 19/02/2025 ; <b>Date de délibération</b> : 27/02/2025 ; <b>Nombre de plis reçus</b> : 06. LOT Unique.										
Soumissionnaires	Lettre de manifestation d'intérêt	Adresse complète	Plaquette de présentation, Domaines de compétence et Statut juridique	Agrément technique (Fs, Fsic ou E du MEEA)	Nombre de Marchés similaires conformes	Liste des références techniques	Liste du personnel permanent	Liste de matériel	Rang	Observations
FASO INGENIERIE SARL	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	03	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	2 <sup>ème</sup> ex	Conforme
ERHA SARL	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	06	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	1 <sup>er</sup>	Conforme
CAFI-B SARL	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	02	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	4 <sup>ème</sup>	Conforme
CACI -C SA	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	03	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	2 <sup>ème</sup>	Conforme
BIST	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni (PV)	00	Fourni Conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	5 <sup>ème</sup>	Conforme
CCMG-SARL	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Non fourni	00	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	-	<b>Non Conforme (agrément technique non fourni)</b>
Proposition d'attribution :	<b>Les bureaux d'études ERHA SARL, FASO INGENIERIE SARL et CACI-C SA sont retenus pour la suite de la procédure</b>									

RESULTATS PROVISOIRES DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DU CENTRE-SUD AU TITRE DE L'ANNEE 2025 ; Référence de la publication de l'avis : Quotidien n°4074 du 12 février 2025, page 67 ; Date limite de dépôt des plis : mardi 18 février 2025 ; Délibération : mercredi 26 février 2025 - Nombre de plis reçus pour le lot : 0 ; Commission : Gestionnaire des ressources financières et matérielles (01), Représentant du point focal de la comptabilité matières (01), Service bénéficiaire (01).

#### PRESTATIONS DE SERVICES

Gardiennage de de bâtiments							
N°	Soumissionnaire	N°IFU	N°RCCM	Siège social	Représentant légal	Adresses	Observations
1	BAT SECURITY SAS	00165852 Z	BF OUA 2021 B 10362	Ouagadougou	KAFANDO Marcel	25 41 16 28	Retenu
2	GROUP ECOSAI	00155032 D	BF ZNR 2021 B 022	Ziniaré	CONOMBO Saidou	70 57 88 02	Retenu
3	KGE-SECURITE	00157341 C	B F OUA 2021B4832	Ouagadougou	SIE KAMBOU Eucher	70 2 40 173	Retenu

## Résultats provisoires

### REGION DU SAHEL

#### Synthèse des résultats de la demande de prix N°2025-01/MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 07/02/2025

**Objet :** Demande de prix n°2025-01/MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 07/02/2025 pour la sélection de prestataire chargé d'exécuter l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs de toutes les structures déconcentrées du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) dans la région du sahel (lot unique) au profit de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Sahel (DREP-SHL).

**Financement :** Budget de l'Etat, Exercice 2025.

**Date de publication de l'avis dans la Revue des Marchés Publics (RMP) :** Quotidien n°4067 du lundi 03 février 2025, page 62.

**Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM) pour l'ouverture des plis :** Lettre N°2025-01/MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 09/01/2025. **Date de dépouillement et de délibération :** 07 février 2025. **Nombre de plis reçus :** 05.

Nom du soumissionnaire	Montants lus (F.CFA)				Montants corrigés (F.CFA)				Observations	Classement
	Minimum Hors TVA	Maximum Hors TVA	Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum Hors TVA	Maximum Hors TVA	Minimum TTC	Maximum TTC		
<b>Lot unique :</b> Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs de toutes les structures déconcentrées du Ministère de l'Economie et des Finances dans la région du sahel, au profit de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Sahel (DREP-SHL).										
YIDOU SERVICE	2 878 000	34 536 000	3 396 040	40 752 480	-	-	-	-	<b>Offre conforme</b>	1 <sup>er</sup>
JM SERVICES	3 439 000	41 268 000	-	-	-	-	-	-	<b>Offre conforme</b>	2 <sup>ème</sup>
ETOILE MULTI SERVICE	2 746 000	32 952 000	3 665 080	43 980 960	3 106 000	37 272 000	3 665 080	43 980 960	<b>Offre conforme</b> Item 8 : divergence entre les montants entres (deux cent vingt) et celui en chiffres (100) dans le bordereau des prix unitaires.	3 <sup>ème</sup>
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA Sarl (GPS BURKINA Sarl)	3 400 000	40 800 000	4 012 000	48 144 000	-	-	-	-	<b>Offre conforme</b>	4 <sup>ème</sup>
YIKORE INTERNATIONAL	3 382 000	40 584 000	3 990 760	47 889 120	-	-	-	-	<b>Offre conforme</b>	5 <sup>ème</sup>
<b>Attributaire provisoire :</b> YIDOU SERVICE pour un montant minimum de trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille quarante (3 396 040) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante millions sept cent cinquante-deux mille quatre cent quatre-vingt (40 752 480) francs CFA TTC ; avec un délai de validité du contrat correspondant à l'année budgétaire et un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.										

### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2025-001/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRM DU 24 JANVIER 2025 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU profit du CHR de Dori (lot UNIQUE), EXERCICE 2025.

**Publication :** publié dans la revue des marchés publics N°4068 du mardi 04 février 2025

**Référence de la lettre de convocation de la CAM :** Lettre n°2025-001/MS/SG/CHR-DR/DG/PRM du 10/02/2025

**Date d'ouverture des offres :** 12/02/2025 ; **Nombre de plis reçus :** 04 ; **Financement :** Budget CHR/Dori, Exercice 2025

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA HT	Montant Lu en F CFA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
<b>Lot unique : Acquisition de mobilier de bureau au profit du Centre hospitalier régional de Dori</b>						
JEHO NISSI Sarl	-	13 511 000	-	-	<b>Conforme</b>	3e
AP.MA.	10 750 000	-	-	-	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
SODIKAD	11 441 000	-	-	-	<b>Conforme</b>	2e
GBA WOLRDWIDE SARL	12 270 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> Caractéristiques techniques de l'item 1 : Chaise visiteur -1.5 : revêtement en simili cuir (couleur noire, marron ou beige à préciser) : le fournisseur n'a pas précisé de couleur ; -1.6 : accoudoirs en tube rond lourd de 20 x 1.5 mm avec un manchette rembourré en simili cuir (couleur noire, marron ou beige à préciser) : le fournisseur n'a pas précisé de couleur.	-
<b>Attributaire provisoire :</b> AP. MA pour un montant de dix millions sept cent cinquante mille (10 750 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

### REGION DU SUD-OUEST

#### LISTE ADDITIVE DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2025

Manifestation d'intérêt en vue du complément du répertoire des fournisseurs et prestataires du Haut-Commissariat de Diébougou pour l'année 2025

N°	Fournisseurs/prestataires retenus par domaines d'activité	Siège	Adresse
I	<b>Fourniture de pièces de rechange et consommables pour véhicules à quatre (04) roues.</b>		
01	GROUPE NOUVEL ET SERVICE SARL	OUAGADOUGOU	67 87 61 57/58 52 97 80
02	ETABLISSEMENT SONGTAABA	DIEBOUGOU	70 64 29 53/78 83 65 10
03	GPS SARL	OUAGADOUGOU	70 35 53 75/75 50 15 10
04	ETABLISSEMENT BOULOU ADAMA ET FRERES	DIEBOUGOU	70 15 17 94/76 59 13 15



# ***APPELS D'OFFRES***

## ***DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS***

### ***MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES***

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 13 à 16</b>     |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 17 &amp; 18</b> |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 19 à 26</b>     |

## ***Fournitures et Services courants***

### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

#### **Entretien et réparation des climatiseurs au profit des directions du Ministère de l'Économie et des Finances.**

**Avis de demande de prix à commandes**  
**N°2025-0009/MEF/SG/DMP du 06/03/2025**  
**Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2025**

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, du Ministère de l'Économie et des Finances.

1. Le Directeur des Marchés Publics, dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien et réparation des climatiseurs au profit des directions du MEF, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés SD2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les services sont en lot unique : entretien et réparation des climatiseurs au profit des directions du MEF.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2025 et de trois (3) mois pour chaque commande.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA).
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes au guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt-

cinq mille (25 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) avant le **lundi 17 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de quarante-sept millions (47 000 000) francs CFA TTC

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Moumouni TAO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

### Acquisition et installation d'émetteurs, de cameras et insonorisation du studio de la RTE au profit de la DG-QEP

Avis de demande de prix  
N°2025-014/MEBAPLN/SG/DMP du 04/03/2025  
Financement : Budget Etat, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : 95 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation d'émetteurs, de cameras et insonorisation du studio de la RTE au profit de la DG-QEP tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique : Acquisition et installation d'émetteurs, de cameras et insonorisation du studio de la RTE au profit de la DG-QEP.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **lundi 24 mars 2025 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

### Acquisition de matériel ludique du préscolaire au profit de la DGQEP

AVIS DE DEMANDE DE PRIX  
n°2025-013/MEBAPLN/SG/DMP du 03/03/2025  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : Lot unique: 23 528 400 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'acquisition de matériel ludique du préscolaire au profit de la DGQEP, tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se compose d'un lot unique: acquisition de matériel ludique du préscolaire au profit de la DGQEP.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **lundi 17 mars 2025 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

**MINISTERE DE LA SANTE**

**Fourniture de pause-café et déjeuner au profit du Ministère de la santé (en 5 lots)**

**Avis de demande de prix  
N° :2025-0017/MS/SG/DMP du 05 mars 2025  
Financement : Budget de l'Etat, EXERCICE 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de la santé.

1. Le Ministère de la santé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et déjeuner au profit du Ministère de la santé (en 5 lots), telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (joindre l'autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme et un certificat de salubrité délivré par les services d'hygiène de la mairie.) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration, en fournissant les pièces administratives ci-après en cours de validité :

- une attestation de situation fiscale ;
- une attestation de situation cotisante ;
- une attestation de non engagement Trésor Public ;
- une attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales.
- un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel ;
- une attestation de non faillite, valable pour trois mois.

Pour les soumissionnaires établis ou ayant leur base fixe dans la zone UEMOA, ils fournissent en plus registre du commerce et du crédit mobilier et de l'attestation de non faillite, les pièces administratives délivrées par les autorités de leurs pays de base fixe ou de leur pays d'établissement.

S'agissant des soumissionnaires établis ou ayant leur base fixe hors UEMOA, ils fournissent l'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier et l'attestation de non faillite.

3. Les acquisitions se décomposent en cinq (05) lots :

N° du lot	Objet du lot	Montant prévisionnel du lot en FCFA
01	fourniture de pause-café et déjeuner au profit du programme « Pilotage et soutien des services de santé du Ministère de la santé » à Ouagadougou	10 000 000
02	fourniture de pause-café et déjeuner au profit du programme « Offre de soins du Ministère de la santé » à Ouagadougou	9 000 000
03	fourniture de pause-café et déjeuner au profit du programme « Santé publique du Ministère de la santé » à Ouagadougou	8 000 000
04	fourniture de pause-café et déjeuner au profit du programme « Accès aux produits de santé du Ministère de la santé » à Ouagadougou	6 000 000
05	fourniture de pause-café et déjeuner au profit du programme « Accès aux produits de santé du Ministère de la santé » à Ouagadougou	17 000 000

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder sept (07) jours pour chaque commande

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé : secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis à Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; Ouagadougou ; Boîte postale : 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina Faso

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis à l'Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot, auprès du Régisseur d'avance de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère en charge des Finances, Téléphone : 25.32.47.74/75.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant mentionné dans le tableau ci-dessous par lot, devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-dessus indiquée, avant le **lundi 17 mars 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

Montants des garanties de soumission par lot :

- Lot 1 : 100 000 F CFA ;
- Lot 2 : 90 000 F CFA ;
- Lot 3 : 80 000 F CFA ;
- Lot 4 : 60 000 CFA ;
- Lot 5 : 170 000 CFA ;

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

10. L'administration se réserve le droit de modifier tout, partie ou de ne donner aucune suite au présent avis de demande de prix.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Bonaventure François de Paul P. SAM**  
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances  
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

### Entretien et réparation des bâtiments intérieurs et extérieurs au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC).

#### Avis de demande de prix

n°2025-008/MEMC/SG/DMP du 06 février 2025

Financement : Fonds d'équipement DGMG, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC).

1. Le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation des bâtiments intérieurs et extérieurs au profit du MEMC tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un (01) lot : entretien et réparation des bâtiments intérieurs et extérieurs au profit du MEMC  
Crédit disponible : vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2025 pour le contrat et trente (30) jours pour chaque commande

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma, tél : (+226) 25 40 86 52, adresse mail : dmpmemc26@gmail.com.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma, tél : (+226) 25 40 86 52, adresse mail : dmpmemc26@gmail.com et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, auprès du

régisseur de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52, au plus tard le **lundi 17 mars 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des marchés publics**

**Président de la commission d'attribution des marchés.**

**Alain Florent YELEMOU**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITÉ

### COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM), porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires à de la demande de PRIX n°2025-004/MATM/ SG/DMP du 27/03/2025, relatif à l'acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit du MATM, que la caution de soumission du lot1 et 2 est de cinq cent mille (500 000) francs CFA au lieu de cinquante mille (50 000) francs CFA et deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot3 au lieu de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA prévu initialement dans le dossier.

**Abdoul BELEM**



### Travaux de construction d'un immeuble pour abriter le siège du SP/REDD+ et les Unités de Gestion des Projets REDD+

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°2025\_\_007T\_\_ /MEEA/SG/DMP

Nom du Projet : **Projet de Gestion durable des Paysages**

**Communaux pour la REDD+(PGPC/REDD+)**

**Financement : Accord de Don IDA 9660-BF**

**Budget Etat, Exercice 2025**

**Code ligne PPM : 2025.42/2/240**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de construction d'un immeuble pour abriter le siège du SP/REDD+ et les Unités de Gestion des Projets REDD+. Ce contrat sera financé conjointement par l'Etat Burkinabè et la Banque Mondiale. La passation du Marché sera conforme au règlement de passation des marchés de la Banque mondiale

2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction d'un immeuble pour abriter le siège du SP/REDD+ et les Unités de Gestion des Projets REDD+ à Ouagadougou. Les travaux sont constitués en lot unique : Travaux de construction d'un immeuble pour abriter le siège du SP/REDD+ et les Unités de Gestion des Projets REDD+ ;

Le délai d'exécution des travaux est de dix-sept mois et demi (17,5 mois).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert (AOO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Cinquième Edition de Septembre 2023, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso ; Tél : 25-49-99-22 ou par email : dmpmeeeea@gmail.com du lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00mn.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) FCFA. Le paiement sera effectué en espèces auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.

6. Les soumissions doivent être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA), sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso ; Tél : 25-49-99-22 ; Ouagadougou 03 au plus tard le **jeudi 10 avril 2025 à 09 heures 00 TU**.

La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne qui souhaitent assister à l'ouverture des plis dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics à l'adresse indiquée ci-dessus.

7. Les soumissions doivent être accompagnées de :  
- une attestation de situation fiscale ;

- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non-Engagement Trésor Public ;
- une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- un certificat de non-faillite ;

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- une attestation de registre du commerce ;
  - un certificat de non-faillite
- Une marge de préférence « ne sera pas » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Fournir obligatoirement un agrément technique de catégorie B4 ;
- Une Garantie de soumission pour un montant de Cinq cent millions (500 000 000) FCFA ;
- Chiffre d'affaires moyen annuel des cinq (05) dernières années de Cinq milliards (5 000 000 000) FCFA ;
- Fournir une ligne de crédit d'Un milliard vingt millions (1 020 000 000) FCFA

Les offres resteront valables pour une durée minimum de cent vingt (120) jours pour compter de la date limite de remise des offres.

9. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA), sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso ; Tél : 25-49-99-22.

NB : Trois milliards quatre cents millions (3 400 000 000) de francs CFA TTC

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**André HIEN**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

### REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 105 HECTARES DE PERIMETRES MARAICHERS ECONOMES EN EAU POUR LE COMPTE DU PROJET DE RENFORCEMENT DURABLE DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

**Rectificatif de l'avis d'appel d'offres ouvert accéléré international N°2025-002/SONATER/DG/SPM pour la réalisation des travaux d'aménagement de 105 hectares de périmètres maraichers économes en eau pour le compte du Projet de Renforcement Durable de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle publié dans la revue des marchés publics N° 4086 - Vendredi 28 février 2025 portant sur le montant en lettre des garanties de soumission et la date de dépôt des offres**

Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), gestion 2025.

La SONATER a reçu un financement du Projet de Renforcement durable de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et nutritionnelle (P2RIA) pour la réalisation des travaux d'aménagement de 105 hectares de périmètres maraichers économes en eau pour le compte du Projet de Renforcement durable de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et nutritionnelle (P2RIA).

La SONATER, maître d'ouvrage délégué, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- lot 1** : Aménagement de 45 ha de périmètres maraichers économes en eau dans la région du Sud-Ouest avec un budget prévisionnel de **neuf cent quinze millions (915 000 000) de francs CFA TTC** ;
- lot 2** : Aménagement de 36 ha de périmètres maraichers économes en eau dans les régions des Cascades et des Hauts-Bassins avec un budget prévisionnel de **sept cent trente-deux millions (732 000 000) de francs CFA TTC** ;
- lot 3** : Aménagement de 24 ha de périmètres maraichers économes en eau dans la région de la Boucle du Mouhoun avec un budget prévisionnel de **quatre cent quatre-vingt-huit millions (488 000 000) de francs CFA TTC**.

La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

Les exigences en matière de qualifications sont : Entreprises des travaux exerçant dans le domaine des barrages et aménagements hydro-agricoles :

- Lot 1** : catégorie TD minimum,
- Lot 2** : catégorie TD minimum,
- Lot 3** : catégorie TC minimum.

(Voir le DPAO pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour chacun des lots.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08 au plus tard le **02 avril 2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- lot 1** : vingt-sept millions (27 000 000) FCFA,
- lot 2** : vingt et un millions (21 000 000) FCFA,
- lot 3** : quatorze millions (14 000 000) FCFA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **02 avril 2025 à 09 heures 00 minutes TU** : Salle de conférence de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08.

**Le Directeur Général par Intérim,**  
Le Directeur des infrastructures et des Aménagements Agricoles

**Jean Calixte NIKIEMA**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Rural

### RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR LE SUIVI CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (6) MAGASINS DE 250 TONNES EN MATÉRIAUX PRÉFABRIQUÉS DANS LA COMMUNE RURALE DE BAMA, PROVINCE DU HOUET DE LA RÉGION DES HAUTS BASSINS

**Rectificatif du Quotidien N° 4091 du vendredi 07 mars 2025, page 36 portant sur la date limite de dépôt des offres**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-10/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP  
REFERENCE STEP: BF-UCP/PRSA-BF-473838-CS-CQS**

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « suivi contrôle des travaux de construction de six (6) magasins de 250 tonnes en matériaux préfabriqués dans la commune rurale de Bama, province du Houet de la région des Hauts-Bassins ».

2. L'objectif global est de recruter un bureau d'études pour assurer le suivi contrôle des travaux de construction de six (6) magasins d'une capacité de 250 tonnes chacun en matériaux préfabriqués dans la commune rurale de Bama, province du Houet de la région des Hauts Bassins. Spécifiquement, la prestation a pour objectifs :

- d'assurer le suivi contrôle de la qualité des ouvrages conformément aux prescriptions techniques ;
- de faire le contrôle géotechnique des sols de fondation ;
- de vérifier la formulation du béton ;
- d'assurer le respect des délais requis.

3. Le Coordonnateur du « Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) » invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés à exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (2014 à 2024).

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de trois (03) membres au plus.

4. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, le meilleur bureau d'études le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.

5. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRSA, précisant l'intitulé de la mission : « recrutement d'un consultant pour le suivi contrôle des travaux de construction de six (6) magasins de 250 tonnes en matériaux préfabriqués dans la commune rurale de

BAMA, province du Houet de la région des Hauts bassins» et dument signée par le candidat ;

- une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention) ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des dix (10) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait des missions similaires réalisées). Ne seront prises en compte que les missions similaires de plus d'un million (1 000 000) F CFA TTC au cours des dix (10) dernières années ;
- pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.
- Seules les références techniques seront évaluées à cette étape de la procédure.

Trois (03) critères de notation sont retenus :

- Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2013-2024) au moins cinq (05) missions de suivi contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments d'un montant minimum de 25 millions. Chaque mission sera notée sur 10 points, soit un maximum de cinquante (50 points) ;
- Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2013-2024) au moins cinq (05) missions de contrôle géotechnique de projets de Génie Civil. Chaque mission sera notée sur cinq (05) points, soit un maximum de 25 points. Au-delà de cinq (05) missions, cinq (05) points par mission jusqu'à un maximum de 15 points ;
- Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2013-2024) au moins cinq (05) missions de suivi contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation de projets de Génie Civil sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC, etc. Chaque mission sera notée sur 02 points, soit un maximum de 10 points.

NB : En cas d'exæquo suite à la notation, les notes obtenues au critère c seront priorisées. Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

7. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB), sous pli fermé portant au dos « AMI N°2025\_03\_/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP pour le recrutement d'un consultant pour le suivi contrôle des travaux de construction de six (6) magasins de 250 tonnes en matériaux préfabriqués dans la commune rurale de BAMA, province du Houet de la région des Hauts bassins ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF sis à Ouaga 2000, Burkina Faso, 03 BP 7108 Ouagadougou 03, téléphone : 25 37 61 07, Email : prsaborkina@gmail.com ou Email : dirignakabwestelle@gmail.com Tél : 72 89 92 09 au plus tard le **lundi 17 mars 2025 à 09 heures 00mn** précises. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

**Le Coordonnateur du PRSA**

**Salif TENTIKA**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Recrutement d'un cabinet de consultants pour le développement d'un système informatisé de gestion et de suivi-évaluation (SIG-SE) au profit du Bureau National des Grands Projets du Burkina (BN-GPB).

Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-0001/PRES/BN-GPB/DE/PRM du 25 février

2. Le Bureau National des Grands Projets du Burkina a bénéficié au titre du budget de l'Etat 2025 des ressources financières pour mener ses activités, et elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le développement d'un système informatisé de gestion et de suivi-évaluation (SIG-SE) au profit du Bureau National des Grands Projets du Burkina (BN-GPB).

#### 3. Description des prestations

L'objectif global de la présente consultation est de doter le Bureau National des Grands Projets du Burkina d'un système informatisé de gestion et de suivi-évaluation (SIG-SE). Cette plateforme web (accessible via des navigateurs en mode https) permettra de capitaliser l'ensemble des informations relatives au suivi et à l'évaluation des projets structurants et initiatives présidentielles. Elle vise également une simplification et une modernisation des méthodes actuelles de collecte de données. En outre, elle devra permettre l'enregistrement aisé des informations du dispositif de suivi-évaluation ainsi que leur suivi continu et régulier.

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire une analyse fonctionnelle de l'existant des procédures de gestion (suivi-évaluation) et des modes opératoires des initiatives présidentielles ;
- effectuer la collecte d'informations, les règles de gestion, et recueillir toute la documentation de base afférente aux procédures et modes opératoires de l'existant ;
- concevoir et soumettre itérativement les documents de design et d'architecture de la solution :
- les modèles conceptuels des modules de gestion
- les flux d'informations et les interactions entre modules
- les règles de gestion par module
- les cas d'utilisation spécifiques
- l'architecture N-tiers de type MVC (Modèle-Vue-Controller) du système web avec les exigences réseau et sécurité.
- implémenter la solution par intégration d'une méthodologie agile offrant la flexibilité de modifier le design pendant les phases de développement et de procéder à une validation itérative des modules de la solution ;
- intégrer un module de Système d'Information Géographique (SIG) de l'ensemble des localités d'intervention des projets/initiatives permettant de disposer d'une cartographie et une géolocalisation des interventions et des investissements réalisés par les projets et initiatives et un suivi annuel de l'état des investissements ;
- réaliser les tests nécessaires afin de s'assurer que le système répond aux exigences en terme de fonctionnalité, de fiabilité et de robustesse et de sécurité ;
- déployer le système en environnement de production conformément au schéma directeur de système informatique du BN-GPB ;
- élaborer les manuels d'utilisation et de déploiement du système informatisé ;
- effectuer la formation des utilisateurs et des administrateurs ;
- assurer un renforcement de capacités des acteurs pour la gestion du système d'informations ;
- assurer la maintenance du système pour une période d'un (01) ans après sa mise en production.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.

4. Le délai d'exécution de la mission est de cinq (05) mois.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (le cabinet doit être détenteur de l'agrément technique en matière informatique de catégorie D5 (domaine 5 : intégrateur de solutions informatiques) en cours de validité) ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des dix (10) dernières années. Les références à prendre en compte sont celles relatives au développement d'application intégrant un système d'information géographique (SIG).

NB : Pour toutes les expériences, le nom du projet, le numéro du contrat, l'année d'exécution du projet, la zone d'intervention du projet, le nom du maître d'ouvrage et son adresse (Boite Postale, ville, et numéro de téléphone fonctionnel) doivent être clairement précisés. Un tableau récapitulatif devra contenir toutes ces informations.

Pour la justification des références techniques du Bureau d'études, joindre obligatoirement la page de garde, la page de signature du contrat et les attestations de services faits ou attestations de bonne fin.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

7. Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ».

## Prestations intellectuelles

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) marqués comme tels, doivent être déposées au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du Bureau National des Grands Projets du Burkina (BN-GPB), sise à Ouaga 2000, Zone A Avenue Pascal ZAGRE, BP 340 Ouaga C.N.T 10010 OUAGADOUGOU, Téléphone 226 25 48 90 03 au plus tard le **lundi 24 mars 2025 à 10 heures 00 minute T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Exécutif du Bureau National des Grands Projets du Burkina (BN-GPB);
- l'adresse complète : localisation (N rue, porte). Boite postale, numéro de téléphone ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de ses statuts juridiques, de l'effectif et de la qualification du personnel permanent ;
- un document prouvant que le bureau d'étude dispose de l'agrément technique en informatique de catégorie D5 (domaine 5 : intégrateur de solutions informatiques) ;
- Les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années : intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc. Joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés, des attestations ou certification de service fait, ou attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence.
- Toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du bureau d'études.

9. Les informations supplémentaires au sujet des documents de référence doivent être adressé à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du Bureau National des Grands Projets du Burkina (BN-GPB), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7030 Ouagadougou 03, Téléphone 226 25 37 44 49 / 25 37 44 36, du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00, et le Vendredi de 8h00 à 16h30.

*La Personne Responsable des Marchés*

**Nouffou OUEDRAOGO**

### MINISTERE DE LA SANTE

### COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Santé, Président de la commission d'attribution des Marchés, informe les candidats à l'avis à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de bureaux ou cabinets d'études pour la réalisation d'études complètes assorties de cahiers de charges et de dossiers d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation de seize (16) dépôts répartiteurs de districts (DRD) conformément aux normes, publié dans la revue des marchés publics n°4016 du vendredi 22 novembre 2024, que ledit avis à manifestation d'intérêt est annulé suite à la suppression des crédits budgétaires alloués.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre bonne compréhension.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Bonaventure François de Paul P. SAM**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

### MINISTERE DE LA SANTE

### COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Santé, Président de la commission d'attribution des Marchés, informe les candidats à l'avis à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de bureaux ou cabinets d'études pour la réalisation d'études complètes assorties de cahiers de charges et de dossiers d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation et d'extension de vingt (20) unités de biologie moléculaire conformément aux normes, publié dans la revue des marchés publics n°4016 du vendredi 22 novembre 2024, que ledit avis à manifestation d'intérêt est annulé suite à la suppression des crédits budgétaires alloués.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre bonne compréhension.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Bonaventure François de Paul P. SAM**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

#### RECRUTEMENT DE SIX (06) TECHNICIENS SUPERIEURS DU GENIE RURAL CHARGES DU CONTROLE A PIED D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BAS-FONDS ET DE PERIMETRES MARAICHERS AU PROFIT DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS (RESI-2P)

**Avis à manifestation d'intérêt**  
**n°2025-006/SONATER/DG/SPM**  
**Financement : Budget SONATER, gestion 2025**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics du Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), gestion 2025.

2. La SONATER a conclu avec le Programme de Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P) une convention de maîtrise d'ouvrage public déléguée en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers. Dans ce sens, elle a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de services de prestations intellectuelles pour le contrôle à pied d'œuvre desdits travaux.

3. Le consultant chargé du suivi et du contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers relevant de sa zone d'intervention aura pour tâches de :

- participer aux remises des sites aux entreprises ;
- organiser le démarrage des travaux ;
- appuyer les entreprises pour l'élaboration des dossiers d'exécution ;
- assurer le suivi et le contrôle à pied d'œuvre des travaux ;
- produire, contradictoirement avec les entreprises, les attachements ;
- participer aux réunions périodiques de chantier ;
- procéder aux réceptions techniques des travaux ;
- participer aux réceptions provisoires des travaux ;
- fournir périodiquement les informations nécessaires à l'élaboration des rapports d'activités et à la mise à jour de la base de données techniques ;
- exécuter avec diligence toutes autres missions, en lien avec son profil et ses compétences, assignées par la hiérarchie.

4. Les prestations seront réalisées en cinq (05) missions distinctes et aucun consultant individuel ne pourra être attributaire de plus d'une (01) mission.

- Mission 1 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Kyon ;
- Mission 2 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Sabou ;
- Mission 3 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Sabou ;
- Mission 4 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Pella ;
- Mission 5 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Pella.
- Mission 6 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Bingo.

5. Le Directeur Général de la SONATER, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.

6. La durée d'exécution de la mission est de huit (08) mois.

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les documents et informations ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONATER précisant le ou les mission (s) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;
- un curriculum vitae détaillé du consultant ;
- les références similaires du consultant au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que des attestations de bonne fin d'exécution, le cas échéant les certificats ou les attestations de travail). La présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom et les contacts du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission, le montant du marché.

8. Les critères de sélection porteront essentiellement sur :

- les qualifications des candidats : être titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur du Génie Rural ou en génie civil, niveau BAC+2 ou tout autre diplôme équivalent reconnu par le CAMES ;
- Avoir cinq (05) ans d'expériences dont trois (03) ans dans le domaine de la réalisation des aménagements hydro-agricoles (bas-fonds, périmètres maraichers, etc.)

## **Prestations intellectuelles**

- disposer des références en suivi-contrôle des travaux d'aménagement et/ou de réhabilitation hydro-agricoles (bas-fonds, périmètres maraichers, etc.).

9. Les consultants classés parmi les cinq (06) premiers seront invités à disposer chacun une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat. L'évaluation des manifestations d'intérêt se fera sur la base des références similaires après la satisfaction des conditions liées au diplôme et au nombre d'année d'expérience.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de la SONATER, rez de chaussée, couloir droit, deuxième porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@ya.hoofr, aux heures suivantes : de 07 heures 30 mn à 16 heures 00 mn tous les jours ouvrables.

11. Le budget prévisionnel pour la conduite de la mission est estimé à 6 000 000 FCFA HT pour chacune des missions.

12. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 1er étage, couloir gauche, première porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08 au plus tard **le lundi 24 mars 2025 à 09 heures 00 00 minute.**  
Le Directeur Général

***Président de la CAM***

**Issaka COMPAORE**

Chevalier de l'Ordre du Mérite du Développement Rural

### SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ENVIRON 300 KM DE PISTES RURALES DANS NEUF (09) REGIONS DU BURKINA FASO

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-0131/MID/SG/DMP/SMT-PI

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement de l'année 2025.
2. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement a obtenu dans le cadre du « Budget de l'Etat Exercices 2025-2026 » des fonds, afin de financer travaux d'aménagement d'environ 300 km de pistes rurales dans neuf (09) régions du Burkina Faso et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des services de consultants pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement d'environ 300 km de pistes rurales dans neuf (09) régions du Burkina Faso.
3. Les prestations consistent à assurer la totalité des tâches de contrôle technique, administratif et financier du projet ainsi que la surveillance des travaux sur le terrain. A cet effet, le consultant est chargé de :
  - Assister l'entreprise lors de l'élaboration de son dossier d'exécution ;
  - vérifier les documents contractuels, les plans d'exécution, les notes de calculs et les dossiers de détails des ouvrages établis par l'entreprise. Il en apportera toutes corrections, améliorations et adaptations de détails nécessaires ;
  - assurer le contrôle et la réception géotechnique sur la base des résultats des essais géotechniques qui seront remis régulièrement par le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) au Chef de Mission. Ce contrôle consistera de façon non exhaustive à (i) l'approbation des sites de carrières de granulats, des gîtes d'emprunts et de la qualité des matériaux de corps de chaussée, (ii) la qualité de mise en œuvre des couches de remblais et de corps de chaussée, (iii) la qualité des bétons et de leurs mises en œuvre, (iv) la vérification de conformité de tous les matériaux nécessaires à l'exécution du projet (aciers, coffrages, peintures, panneaux, etc.) ;
  - surveiller les travaux sur le terrain (contrôle topographique y compris implantation, contrôle de la qualité de mise en œuvre des matériaux, réception de chaque phase des travaux, etc.) ;
  - gérer techniquement et administrativement les chantiers à travers la tenue du journal de chantier, la tenue de réunions hebdomadaire et mensuelle de chantier avec les représentants de l'entreprise et du maître d'ouvrage délégué et l'établissement d'un compte rendu de chaque réunion ;
  - suivre l'évolution financière du chantier avec l'établissement des attachements contradictoires avec l'entreprise pour les décomptes mensuels provisoires ;
  - établir des rapports mensuels de suivi, des rapports trimestriels, des rapports circonstanciels, le rapport final, le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et éventuellement un rapport général confidentiel. Ces rapports seront transmis au Maître d'ouvrage délégué ;
  - suivre la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

A la fin des travaux, il devra participer aux réceptions provisoires et définitives. Il procédera également à la constitution des plans de recollement. Les prestations sont réparties en vingt (20) lots comme suit :

Lot	Région	Province	Linéaire des pistes à aménager (km)	Délai d'exécution des prestations (mois)
1	BOUCLE DU MOUHOUN	Mouhoun	31,16	12
2		Balé	17,5	10
3	CASCADES	Comoé	17,20	10
4	CENTRE-EST	Boulgou	13	12
5			35,3	11
6			22,00	10
7			22,80	11
8			14,20	10
9	CENTRE- NORD	Bam	17,218	11
10	CENTRE-OUEST	Sissili	10,4	8
11			14,5	9
12		Boulkiemdé	15,8	10
13		Ziro	10,30	8
14	HAUTS- BASSINS	Houet	14,95	9
15	NORD	Passoré	12,24	10
16	PLATEAU CENTRAL	Ganzourgou	23,90	11
17	SUD-OUEST	Bougouriba	16,925	10
18		Ioba	17,50	10
19		Poni	10,50	10
20			11,90	10

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les exécuter.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base du critère suivant :



## Prestations intellectuelles

« Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2015-2024) des prestations similaires relatives au contrôle et à la surveillance de travaux d'aménagement de pistes rurales, de construction de route en terre, d'entretien périodique de route en terre, d'au moins 10 km chacune ou d'aménagement et de bitumage de voiries d'au moins 3,00 km. »

Seules références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :

- Les candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leur pays d'établissement ;
  - Pour les consultants Burkinabè, une copie de l'agrément technique EC (E) en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement ; et une copie de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina Faso devront être joints au dossier ;
  - La Commission d'analyse des offres rejettera les offres des candidats n'ayant pas présenté une copie de l'agrément technique et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina Faso ;
  - En cas d'égalité du nombre de prestations similaires, les candidats seront départagés selon leur ancienneté ;
  - A l'issue de la sélection, aucun consultant seul ou en groupement ne peut être retenu sur plus de quatre (04) listes restreintes.
6. Il est recommandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas une documentation de plus de 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste de six (06) candidats par lot présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Conformément à la méthode de « Sélection Fondée sur la sélection Qualité-Coût (SFQC) » ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à travers un dossier de demande propositions à présenter leurs propositions technique et financière.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement 03 BP 7011 Ouaga 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage, Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr.

9. Les manifestations d'intérêts, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le lundi 24 mars 2025 à 09 heures 30 minutes (heure locale)** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultants relatifs au contrôle et surveillance des travaux d'aménagement d'environ 300 km de pistes rurales dans neuf (09) régions du Burkina Faso ».

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics du  
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement  
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage  
Tél. : (226) 51 29 15 49– E-mail : dmpmid@yahoo.fr

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêts.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO**

Chevalier de l'Ordre de Mérite

### Mise à jour de la base de données / liste des fournisseurs de biens et services de la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF) au titre de l'année 2025.

#### Avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/CDI-BF/DG

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés au titre de l'année 2025, la Caisse des dépôts et d'investissements du Burkina Faso souhaite recevoir des candidatures pour la mise à jour de sa base de données et une liste de fournisseurs de biens et services suivant leurs domaines d'activités, à l'effet d'en disposer dans le cadre des procédures de passation qui ne requièrent pas la publication d'un avis d'appel à candidature, notamment la procédure de demande de cotation, de consultation de consultants, d'entente directe et d'appel d'offres restreint.

1. Les domaines d'activités concernés sont les suivants :

Catégorie professionnelle	Domaines d'activités économique	
	N° du domaine	Désignation
Bâtiment, Travaux Public	1	Travaux de Branding, embellissement de bâtiment
	2	Travaux d'aménagement paysager
	3	Travaux de construction de parking
Fournitures et équipements	1	Acquisition de matériels, équipements électrique et électronique
	2	Acquisition de produits pétroliers (carburant et lubrifiants)
	3	Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage
	4	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau
	5	Acquisition de matériels et consommables informatiques
	6	Acquisition de fournitures de bureau
	7	Acquisition de véhicule automobile
	8	Acquisition de pièces de quincaillerie
	9	Fourniture de billets d'avions (Agence de voyage)
	10	Acquisition de logiciel intégré de gestion
	11	Acquisition de matériel de communication et d'audio visuel
Services courants	1	Maintenance de matériel informatique et équipements de bureau
	2	Entretien et réparation d'équipements de groupe électrogène
	3	Maintenance de réseau informatique
	4	Froid et climatisation (Entretien et maintenance de climatiseurs)
	5	Garages, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues
	6	Entretien et réparation de l'ascenseur
	7	Entretien et réparation du circuit électrique
	8	Entretien et réparation du matériel de plomberie et d'équipements sanitaire
	9	Services traiteurs (fourniture de pause-café ; pause-café renforcée et pause déjeuner)
	10	Service de nettoyage et d'assainissement
	11	Service de sécurité et de gardiennage
	12	Agence de publicité et de communication
	13	Location de salles

2. La participation à cette manifestation d'intérêt est ouverte à toutes personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension à la commande publique et en règle vis-à-vis de l'Administration.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour leur inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs de la Caisse de dépôts et d'investissements du Burkina Faso, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les prestations recherchées. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- être légalement constitué ;
- être d'un domaine d'activité indiqué par l'avis de manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine d'activité concerné.

5- Il est demandé aux candidats de soumettre un dossier comprenant :

- une lettre de demande d'inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs de la Caisse de dépôts et d'investissements du Burkina Faso au titre de l'année 2025, adressée au Directeur général;
- une fiche de présentation du candidat faisant ressortir pour les entreprises notamment la raison sociale de l'entreprise, le numéro d'identifiant fiscal unique (IFU), l'adresse (numéro de téléphone, email, domiciliation) et les différents domaines d'activités du candidat;
- une copie des agréments, actes de droits d'exclusivité de distribution détenus, pour les domaines d'activités concernés ;
- une copie de l'original du registre de commerce et de crédit mobilier ( NB : il ne s'agit pas de l'extrait de registre de commerce)

6- Les candidats doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Manifestation d'intérêt pour l'inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs de la CDI-BF », au service d'accueil de la CDI-BF sis au 1er étage du Bâtiment abritant le siège de la CDI-BF, ex Bâtiment CGP non loin du siège d'Orange Burkina. Téléphone : 78 17 07 73, au plus tard le **17/03/2025 à 09 heures 00 minute TU**.

7- Les fournisseurs figurant déjà sur la base de données de la CDI-BF ne sont plus concernés par le présent avis a manifestation.

*Le Directeur Général*

**Pr Balibé Serge Auguste BAYALA**  
Chevalier de l'Ordre National



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants**
- \* **Marchés de Travaux**

**P. 27**  
**P. 28**

### Fournitures et Services courants

#### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

#### Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-005/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 21/02/2025**  
**Financement : Budget du CHR de Manga, exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Régional de Manga.

Le CHR de Manga dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation est en lot unique et se définit comme suit :  
Lot unique : Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder vingt-un (21) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga, Tel : 00226 70 73 93 25

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la

caisse dans l'enceinte du CHR de Manga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga au plus tard le **lundi 17 mars 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de Dix millions trente-deux mille sept cent vingt-cinq (10 032 725) F CFA TTC.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Brahima SAWADOGO**

## REGION DU CENTRE-SUD

### Travaux de réalisation deux (02) forages positifs au CSPS de Guidissi et au préscolaire de Doulogou centre et d'un forage positif équipé de polytank au centre d'hébergement de la mairie dans la commune de Doulogou

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-01/RCSD/PBZG/CDLG/M du 10 janvier 2025**  
**Financement : Projet de Gestion durable des Paysages**  
**Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+).**

Cet avis de demande de prix fait suite à un ensemble d'activités diversifiées mais cohérentes qui s'inscrivent dans une logique d'intervention permettant de préserver les forêts et espaces boisés dans les terroirs communaux, de la commune de Doulogou.

1. La commune de Doulogou lance une demande de prix ayant pour objet des travaux d'aménagement de deux (02) périmètres maraichers d'un hectare + forage au profit des villages de Nabinkiesma et Goroure dans la commune de Doulogou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant au minimum l'agrément de catégorie U pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :  
Lot 1 : travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher d'un hectare + forage à Nabinkiesma.  
Lot 2 : travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher d'un hectare + forage à Gorouré..

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour le lot1 et soixante (60) jours pour le lot2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Doulogou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 14 heures tél.68530541.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Doulogou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot2 à la trésorerie principale de Kombissiri. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent quatre-vingt-quinze mille (395 000) francs CFA pour le lot1 et trois cent quatre-vingt-quinze mille (395 000) francs CFA pour le lot2 devront être remises à l'adresse : Secrétariat de la mairie de Doulogou, au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires pour chacun des lots à compter de la date de remise des offres.

**Montants prévisionnels :**  
**Lot 1 : 13 300 000 FCFA, budget (PGPC/REDD+)**  
**Lot 2 : 13 300 000 FCFA, budget (PGPC/REDD+)**

**Président de la Commission Communale**  
**d'Attribution des Marchés**

**Lassane ZAGARE**

## REGION DES CASCADES

### COMMUNIQUE RECTIFICATIF du 05/03/2025

Monsieur le Secrétaire Général de la région des Cascades, président de la commission Régionale d'attribution des Marchés, téléphone Tél (00226) 20 91 0344 / Fax : 20 91 07 70 Email : gouvecascades@fasonet.bf», informe les candidats de l'avis à Manifestation d'intérêt N° 2025 -01 /MATM/RCAS/GVT/SG du 13 février 2025, publié dans la revue des marchés publics N°4084, du Mercredi 26 février 2025, page 49.

#### Qu'au lieu de :

Manifestation d'intérêt N° 2025 -01 /MATM/RCAS/GVT/SG relative à la présélection de bureaux d'études ou de groupements de bureaux d'études pour la mise en place de quatre (04) Comites d'usagers de l'eau (CUE) dans la région des Cascades, au profit de la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades.

#### Lire :

Manifestation d'intérêt N° 2025 -01 /MATM/RCAS/GVT/SG relative à la présélection de bureaux d'études ou de groupements de bureaux d'études pour la mise en place de trois (03) Comites d'usagers de l'eau (CUE) et la redynamisation d'un (01) Comites d'Usagers de l'Eau (CUE) dans la région des Cascades, au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades

**Le Secrétaire Général,**  
**Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés des Cascades.**

**Toussaint MEDA**  
Administrateur Civil  
Officier de l'Ordre de l'Etalon  
Médaille d'honneur des Collectivités Locales

## **Communiqué :**

### **« indicateurs de performance pour l'évaluation de la performance du système de la commande publique au titre de l'année 2024 »**

Au titre de l'article 2 du décret 2024-1695/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) est chargée d'évaluer périodiquement la conformité et la performance du système national de passation des marchés publics et des partenariats public-privé. Aussi, l'article 37 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics fait obligation à l'ARCOP de procéder annuellement à une évaluation de la performance des acteurs et de soumettre un rapport en Conseil des ministres.

La performance des acteurs est appréciée en référence à des indicateurs relatifs à la célérité, à la qualité des documents et à la transparence des procédures, ainsi qu'à leurs cibles. Ces indicateurs sont tirés essentiellement de la réglementation générale de la commande publique du Burkina Faso et du mécanisme de surveillance multilatérale de l'Union économique et monétaire ouest-Africaine (UEMOA).

Pour l'année 2024, l'évaluation de la performance du système se basera sur des indicateurs de performance définis dans le tableau en annexe, qui est accessible via le site web de l'ARCOP ([www.arcop.bf](http://www.arcop.bf) dans la rubrique « Informations » et la sous rubrique « Communiqué » ou <https://www.arcop.bf/la-liste-des-indicateurs-pour-levaluation-de-la-performance-du-systeme-de-la-commande-publique-au-titre-de-lannee-2024/>

Je vous invite, acteurs de la commande publique, à vous approprier les indicateurs concernant vos activités et à prendre les dispositions pour faciliter la collecte des données y relatifs.



Le Secrétaire Permanent

**Modeste YAMEOGO**

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

### Liste des indicateurs de performance retenus pour l'évaluation de la performance du système de la commande publique au titre de l'année 2024

N° ordre	Intitulé de l'indicateur	Signification	Méthode de calcul	Source/ Référentiel	Acteurs concernés	Cibles
Ind_01	Proportion des PPM approuvés au plus tard le 31 décembre 2022	Mesurer la disponibilité des PPM des autorités contractantes à bonne date	<b>Rapport</b> du nombre de PPM initiaux en 2023 approuvés avant le 31 décembre 2022 sur le nombre de PPM initiaux en 2023 (approuvés).	Indicateur national	AC DGCMEF	≥ 90%
Ind_02	Délai de réaction de la DGCMEF sur le DAC	Mesurer le délai entre la réception du DAC et la réaction de la DGCMEF sur ledit dossier.	<b>Moyenne arithmétique</b> des nombres de jours entre la date de réception du DAC par la DGCMEF et la date de publication, de rejet du DAC ou d'avis de conformité de la DGCMEF	Indicateur national  UEMOA	DGCMEF	≤ 3 jours ouvrables (National) ≤ 7 jours calendaires (UEMOA)
Ind_03	Taux des DAC rejetés par la DGCMEF	Apprécier la qualité des DAC produits par les autorités contractantes	<b>Rapport</b> du nombre de DAC rejetés par la DGCMEF en 2023 sur le nombre de DAC traités en 2023 (pour les procédures atteignant le seuil de contrôle a priori)	Indicateur national UEMOA	AC	< 15% (National) < 8% (UEMOA)
Ind_04	Délai d'attribution des marchés <sup>1</sup>	Apprécier le niveau de célérité de l'attribution des marchés publics. Il s'agit du temps mis : - entre la date d'ouverture des plis et la date de transmission des résultats à la DGCMEF - entre la date d'ouverture des plis et la notification aux entreprises pour les procédures de DC et CC	- <b>Moyenne arithmétique</b> des nombres de jours entre la date d'ouverture des plis et la date de transmission des résultats à la DGCMEF - <b>Moyenne arithmétique</b> des nombres de jours entre la date d'ouverture des plis et la date de notification des résultats aux entreprises ( <b>cas des DC et CC</b> )	Indicateur national  UEMOA	AC (CAM)	≤ 5 jours ouvrables  UEMOA < 20 jours pour les fournitures < 20 jours pour les services courants < 30 jours pour les travaux < 30 jours pour les prestations intellectuelles
Ind_05	Délai de traitement des résultats par la DGCMEF	Apprécier le niveau de célérité de la DGCMEF dans le traitement des résultats. Il s'agit de mesurer le délai entre la transmission des rapports d'évaluation de la CAM à la DGCMEF et la réaction de la DGCMEF sur lesdits rapports.	<b>Moyenne arithmétique</b> des nombres de jours entre la date de réception des résultats par la DGCMEF et la date de publication ou de rejet desdits résultats par la DGCMEF	Indicateur national	DGCMEF	≤ 3 jours ouvrables
Ind_06	Taux des résultats rejetés par la DGCMEF	Apprécier la part des résultats des travaux des CAM rejetés à leur première transmission à la DGCMEF	<b>Rapport</b> du nombre de résultats des travaux des CAM rejetés par la DGCMEF sur le nombre de résultats des travaux des CAM traités en 2023 (pour les procédures atteignant le seuil de contrôle a priori)	UEMOA	AC	< 5%
Ind_07	Nombre moyen des rejets des résultats des travaux des CAM par la DGCMEF	Apprécier la qualité des travaux des CAM	<b>Rapport</b> du nombre cumulé des rejets des résultats des travaux des CAM par la DGCMEF sur le nombre de résultats des travaux des CAM ayant fait l'objet d'un rejet (pour les procédures atteignant le seuil de contrôle a priori)	Indicateur national	AC	Pour suivi

<sup>1</sup> Tenir compte des deux étapes (ouverture des propositions techniques et ouverture des propositions financières) pour les demandes de propositions.

## Communiqué

Ind_08	Délai de traitement des recours par l'ARCOP	Mesurer le temps moyen mis par l'ARCOP pour traiter les recours	<b>Moyenne</b> arithmétique des nombres de jours entre la date de saisine de l'ORD et la date de notification de l'extrait de décision de l'ORD	Indicateur national UEMOA	ARCOP	≤ 3 jours ouvrables ≤ 7 jours ouvrables (UEMOA)
Ind_09	Délai de notification des décisions de l'ORD en matière de litige	Mesurer la célérité de l'ARCOP à notifier les décisions rendues aux parties	<b>Moyenne</b> arithmétique des nombres de jours entre la date de prononcé de la décision par l'ORD et la date de la lettre de notification de la décision de l'ORD à l'AC	Indicateur national	ARCOP	≤ 21 jours ouvrables
Ind_10	Taux des décisions de l'ORD confirmées par les tribunaux	Mesurer la qualité des décisions de l'ARCOP	<b>Rapport</b> du nombre de décisions de l'ARCOP confirmées par les tribunaux sur le nombre des décisions rendues	Indicateur national	ARCOP	≥ 95%
Ind_11	Délai pour l'élaboration du projet de marché	Mesurer la célérité dans l'élaboration du projet de marché et sa transmission à l'attributaire pour signature	<b>Moyenne</b> arithmétique des nombres de jours entre la date de notification de l'attribution définitive et la date de notification du projet de marché à l'attributaire pour signature	Indicateur national	AC	≤ 7 jours ouvrables
Ind_12	Délai d'approbation du contrat	Mesurer le temps moyen mis entre la signature du contrat par l'attributaire et son approbation.	<b>Moyenne</b> arithmétique des nombres de jours entre la date de signature de l'attributaire et la date d'approbation des contrats	Indicateur national UEMOA	AC DGCMEF Autorité d'approbation	< 12 jours ouvrables < 15 jours calendaires (UEMOA)
Ind_13	Taux des marchés approuvés dans le délai de validité des offres	Mesurer la part des marchés qui ont été approuvés dans le délai de validité des offres. Ce délai de validité des offres est de 120 jours pour les AO travaux, 90 jours pour les AO fournitures, services courants et prestations intellectuelles et 60 jours les DPX et DPA.	<b>Rapport</b> du nombre de marchés approuvés dans le délai de validité des offres sur le nombre de marchés approuvés en 2023	Indicateur national	AC, DGCMEF Autorité d'approbation	≥ 90%
Ind_14	Délai de passation des marchés publics	Mesurer le temps mis par l'autorité contractante pour passer un marché public, depuis son lancement.	<b>Moyenne</b> arithmétique des nombres de jours entre la date de lancement <sup>2</sup> de la procédure de passation et la date d'approbation du contrat	Indicateur national	AC DGCMEF Attributaire Autorité d'approbation	<p>AOO ≤ 76 jours ouvrables et 84 jours calendaires</p> <p>AOOA ≤ 59 jours ouvrables et 69 jours calendaires</p> <p>AOR ≤ 76 jours ouvrables et 84 jours calendaires</p> <p>ED ≤ 39 jours ouvrables et 41 jours calendaires</p> <p>DPX ≤ 56 jours ouvrables et 64 jours calendaires</p> <p>DPRO restreinte ≤ 101 jours ouvrables et 119 jours calendaires</p> <p>DPRO avec MI ≤ 162 jours ouvrables et 192 jours calendaires</p> <p>DPRO allégée ≤ 85 jours ouvrables et 97 jours calendaires</p> <p>MI-CI ≤ 68 jours ouvrables et 78 jours calendaires</p>

<sup>2</sup> Date de publication de l'avis pour les procédures ouvertes ou date de la lettre d'invitation à soumissionner pour les procédures restreintes et l'entente directe

## Communiqué

						DC ≤ 50 jours ouvrables et 56 jours calendaires  CC ≤ 50 jours ouvrables et 56 jours calendaires
Ind_15	Pourcentage des marchés ayant fait l'objet d'avenant	Apprécier la qualité dans le montage des DAC et des contrats conclus en contrôlant l'usage d'avenant pendant l'exécution des marchés.	<b>Rapport</b> du nombre de marchés ayant fait l'objet d'avenant sur le nombre total des marchés conclus en 2023	UEMOA	DMP GC DCCMEF Services techniques	< 5%
Ind_16	Pourcentage des marchés réceptionnés sans réserve dans les délais contractuels	Mesurer la performance des entreprises dans l'exécution des marchés publics.	<b>Rapport</b> du nombre de marchés réceptionnés (provisoire/unique) dans le délai et sans réserve sur le nombre total des marchés exécutés et ceux en retard d'exécution.	UEMOA	Titulaire Autorités contractantes	> 90%
Ind_17	Pourcentage de complétude des pièces/informations des dossiers des marchés publics	Apprécier le niveau d'exhaustivité des documents ainsi que la disponibilité des informations relatives à la passation, à l'exécution au règlement des marchés publics.	<b>Rapport</b> du nombre de documents ou informations réellement disponibles sur le nombre total de documents/informations attendus.	PEFA MAPS PA-Audit	AC DGCMEF DGTCP	≥ 80%
Ind_18	Taux des paiements de marchés effectués dans les délais par type de paiement	Mesurer la part des paiements de marchés effectués dans les délais	<b>Rapport</b> du nombre cumulé des paiements de marchés effectués dans les délais sur le nombre cumulé des paiements de marchés effectués ou des paiements de marchés en cours dont le délai est dépassé	Indicateur national	AC DGTCP	Suivi
Ind_19	Taux de rejet des demandes de paiement	Apprécier la qualité des dossiers de paiement des titulaires	<b>Rapport</b> du nombre de demandes de paiement rejetées sur le nombre de demandes de paiement reçues par l'AC en 2023	Indicateur national	AC Titulaire	< 15%
Ind_20	Taux des procédures concurrentielles	Mesurer le niveau de concurrence du système (pour les ministères et institutions)	<b>Rapport</b> du nombre de marchés passés par des procédures concurrentielles <sup>3</sup> sur le nombre total de marchés passés en 2023	Indicateur national	AC	> 80%
Ind_21	Taux des procédures ouvertes	Mesurer le degré de liberté d'accès aux marchés publics (pour les ministères et institutions)	<b>Rapport</b> (nombre de marchés passés par des procédures ouvertes <sup>4</sup> sur le nombre total de marchés passés)	Indicateur national	AC	> 60%

### Légende

- AC : Autorité contractante ;
- AOO : Appel d'offres ouvert ;
- AOOA : Appel d'offres ouvert accéléré ;
- AOOOR : Appel d'offres ouvert restreint ;
- ARCOP : Autorité de régulation de la commande publique ;
- CAM : Commission d'attribution des marchés ;
- CC : Consultation de consultants ;
- DC : Demande de cotations ;
- DGCMEF : Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers ;
- DGTCP : Direction générale du trésor et de la comptabilité publique ;
- DMP : Directeur des marchés publics ;
- DPRO : Demande de propositions précédée de manifestation d'intérêt ;
- DPROA : Demande de propositions allégée ;
- DPROR : Demande de propositions restreinte ;
- DPX : Demande de prix ;
- ED : Entente directe ;
- GC : Gestionnaire de crédits ;
- MAPS : Methodology for Assessing Procurement Systems (Méthodologie pour l'évaluation des systèmes de passation des marchés publics) ;
- MI – CI : Manifestation d'intérêt pour la sélection de consultants individuels ;
- ORD : Organe de règlement des différends ;
- PA : Plan d'actions ;
- PEFA : Public expenditure and financial accountability (Dépenses publiques et Responsabilité Financière) ;
- UEMOA : Union économique et monétaire Ouest africaine.

<sup>3</sup> Tous les types de procédure de passation hormis l'entente directe

<sup>4</sup> Il s'agit des procédures suivantes : AOO, DPX, DPRO, DPROA et MI - CI





*La célérité dans la transparence*